



Nouméa, le 13 février 2020

L'inspectrice d'académie, Inspectrice pédagogique régionale, établissement et vie scolaire

à

Mesdames et Messieurs
les professeurs documentaliste
s/c de Mesdames et Messieurs
les directeurs des établissements publics et privés

**Pôle Expertise
des établissements
et de la pédagogie**

**Inspection pédagogique
du second degré**

VR/IP/MR
n° 3211/2018/0017

Affaire suivie par :
Laurence GOMEZ
Bureau 221
Téléphone
(687) 26 62 59
Mél.

Laurence.gomez@ac-noumea.nc

1, avenue des
Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex

<http://www.ac-noumea.nc>

Objet : Lettre de rentrée 2020

En ce début d'année scolaire, je souhaite souligner les axes forts dans la mise en œuvre des priorités nationales et des priorités de la Nouvelle Calédonie. Les nouveaux projets d'établissement sont désormais la feuille de route que vous vous êtes fixés. Les professeurs documentalistes doivent y prendre toute leur place et apporter toute leur expertise à la communauté scolaire.

La dimension pédagogique du métier de professeur documentaliste, vous engage, au regard du référentiel des compétences, à vous inscrire dans une démarche collective favorisant l'autonomisation de l'élève dans son travail personnel. Plusieurs dispositifs hors la classe le permettent tels que le dispositif « devoirs faits », l'étude encadrée, le tutorat par les pairs, l'accompagnement personnalisé... La construction et le développement des compétences de base sont au cœur des activités pédagogiques.

Vous contribuez au développement des compétences langagières des élèves :

- Quelles compétences langagières développer et travailler au CDI ?
- Quelle place des documentalistes dans l'apprentissage de l'oral ?
- Comment mieux prendre en compte la parole de l'élève dans les activités pédagogiques (oral du DNB, grand oral du Bac, parcours éducatifs...), dans les instances (CVC, conseils de classe, CVL, CESC, CA...) et plus largement dans la vie démocratique des EPLE ?

Les documentalistes dans les réformes

La rentrée 2020 offre de belles perspectives de réalisations professionnelles aux professeurs documentalistes, en cette période de mise en œuvre de la réforme des lycées et dans la continuité de celle du collège,

Pour ceux qui exercent en lycée, de nouvelles perspectives d'intervention émergent avec les Sciences Numériques et Technologiques en Seconde (avec les thèmes Internet, le Web, les réseaux sociaux), ou la spécialité Histoire-Géographie Géopolitique et Sciences Politiques en Première et Terminale (avec le thème : S'informer, un regard critique sur les sources et modes de communication).

En collège et en lycée, toute la communauté éducative est concernée par l'éducation à l'orientation avec des heures dédiées de la 4^{ème} à la Terminale, auxquelles les professeurs documentalistes pourront participer en collaboration avec les professeurs principaux et les CPE.

Dans la continuité de la mise en œuvre de la circulaire de 2017 relative aux missions du professeur documentaliste, je vous encourage à penser des politiques documentaires dans lesquelles l'Education aux Médias et à l'Information et le développement des compétences en lecture sont particulièrement à privilégier.

Afin de donner du sens aux apprentissages proposés, afin de construire une interdisciplinarité rationnelle et explicite, afin de permettre une véritable pédagogie de projet, nous souhaitons voir se renforcer le travail engagé depuis de nombreuses années sur la question de la politique documentaire pour tendre vers un curriculum en information-documentation qui soit, le plus possible, articulé avec les enseignements disciplinaires tant au collège qu'au lycée.

L'école inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers : élèves en situation de handicap, élèves à troubles spécifiques du langage ou des apprentissages, élèves intellectuellement précoces. Au sein des CDI, vous porterez une attention particulière à proposer des ressources diversifiées qui permettent l'accès à la lecture et l'ouverture culturelle et intellectuelle de tous.

La Semaine de la Presse et des Médias à l'Ecole, action éducative phare qui permet aux élèves de mieux connaître l'univers des médias et de la presse, aura lieu cette année en Nouvelle-Calédonie du 27 au 30 avril 2020, avec pour la seconde année une thématique autour de « L'information sans frontières ». La présence d'une délégation de France Télévision sur le territoire dans le cadre du développement de ressources pour le site [Lumni](#) sera valorisée. Vous recevrez sous peu les informations qui vous permettront de vous organiser et d'aborder avec les élèves les pratiques et les enjeux de l'information à l'ère du numérique.

Votre rôle éducatif et pédagogique au sein de la communauté scolaire est essentiel. Je vous réitère toute ma confiance et vous remercie pour votre engagement.

Je m'associe au vice-recteur pour vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année scolaire et je vous assure de notre volonté d'écoute et d'accompagnement et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux personnels.

Laurence GOMEZ